



Rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l'OMS pour 2002

Premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé

1. La dix-neuvième réunion du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances s'est tenue à Genève le 15 mai 2003 sous la présidence du Dr A. A. Yoosuf (Maldives). La liste des participants figure en annexe. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire, en notant le changement de cote d'un document.¹
2. Le Comité a noté avec un profond regret le décès survenu le 13 mai 2003 de M. Maryan Baquerot, Directeur exécutif chargé de l'Administration. Il a observé une minute de silence.

RAPPORT FINANCIER INTERIMAIRE NON VERIFIE SUR LES COMPTES DE L'OMS POUR 2002

3. Le Comité a relevé les points saillants du rapport financier intérimaire.²
 - Le rapport financier suit la structure du budget programme pour 2002-2003 et fait ressortir le plan intégré de dépenses, pour toutes les sources de fonds, et l'exécution financière par rapport au budget programme par domaine d'activité ;
 - le taux global d'exécution pour l'ensemble des fonds est de 56 %, ce qui devrait permettre de respecter les plans de l'Organisation pour l'exercice ;
 - les fonds extrabudgétaires versés à l'Organisation pendant l'année sont restés élevés. La tendance positive amorcée en 1998-1999 s'est maintenue tout au long de l'exercice écoulé jusqu'à l'exercice en cours ;
 - le pourcentage d'augmentation des dépenses a été plus élevé que celui des recettes, d'où une hausse du taux d'exécution et une baisse des soldes des fonds ;

¹ Document EBABFC19/1.

² Documents A56/28 et A56/28 Add.1.

- le taux de recouvrement des contributions en 2002 a été de 82 %. Ce taux est inférieur à celui de la première année de l'exercice précédent (87 %), lorsque le taux global enregistré pour l'ensemble de l'exercice a été de 92 %. Les contributions dues pour 2002 s'élèvent à US \$71 millions, contre US \$64 millions pour l'ensemble de l'exercice 2000-2001. Le montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2002 était de US \$169 millions, contre US \$146 millions au 31 décembre 2001. Les arriérés de contributions à long terme sont passés de US \$82 millions au 31 décembre 2001 à US \$98 millions au 31 décembre 2002 ;
- les emprunts internes ont augmenté. Au 31 décembre 2002, ils s'élevaient au total à US \$107 millions, soit une nette augmentation par rapport aux US \$56 millions enregistrés à la fin de 2001. La détérioration de la situation des emprunts est due largement au taux de recouvrement plus faible des contributions des Membres.

4. Le Comité s'est félicité des améliorations apportées à l'établissement du rapport financier. En réponse à une question concernant le niveau relativement élevé des emprunts internes et l'épuisement du fonds de roulement, il a été confirmé que les ressources internes sur lesquelles l'Organisation peut emprunter sont saines. L'utilisation du fonds de roulement et le niveau des emprunts internes font l'objet d'une surveillance étroite pour ce qui est de l'exécution du budget ordinaire. Le Comité a noté que, depuis le début de 2003, l'Organisation a reçu de nouveaux versements de contributions, et que le niveau des emprunts devrait baisser pendant l'année en cours.

5. En ce qui concerne le montant accru des arriérés de contributions à long terme, le Comité a constaté que certains Etats Membres ont rencontré des difficultés pour payer leurs contributions, mais qu'il existe des mécanismes de soutien. Le nouveau Règlement financier facilite le versement des contributions des Etats Membres en monnaie locale, sous réserve d'une approbation spécifique au cas par cas du Directeur général, qui tient compte de l'aptitude de l'Organisation à utiliser la monnaie locale en temps opportun. Les Etats Membres peuvent conclure des arrangements spéciaux pour le règlement de leurs arriérés.

RECOMMANDATION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

6. Le Comité, après avoir examiné le rapport financier intérimaire au nom du Conseil exécutif, recommande à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport financier intérimaire non vérifié pour la première année de l'exercice 2002-2003 ;¹

Ayant pris note du premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé ;²

ACCEPTE le rapport financier intérimaire non vérifié du Directeur général pour l'année 2002.

¹ Documents A56/28 et A56/28 Add.1.

² Document A56/47.

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS

Etats-Unis d'Amérique

M. C. Stonecipher (suppléant du Dr W. Steiger)

Guinée équatoriale

Dr S. Abia Nseng (membre)

Jordanie

Dr A. As'ad (suppléant du Dr W. Al-Maani)

M. M. Qasem (conseiller)

Dr Y. Halasa (conseiller)

Maldives

Dr A. A. Yoosuf (membre) (Président)

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Mme H. Nellthorp (suppléant de Sir Liam Donaldson)

= = =